Nations Unies E/CN.7/2011/12

Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2010
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants
Cinquante-quatrième session
Vienne, 21-25 mars 2011
Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire*
Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue: réduction de l'offre et mesures connexes

Poursuite de la promotion des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience pour assurer la viabilité et la globalité des programmes de développement alternatif et proposition d'organisation d'un atelier international et d'une conférence internationale sur le développement alternatif

Note du Secrétariat

1. Dans sa résolution 53/6, intitulée "Poursuite de la promotion des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience pour assurer la viabilité et la globalité des programmes de développement alternatif et proposition d'organisation d'un atelier international et d'une conférence internationale sur le développement alternatif", la Commission des stupéfiants s'est félicitée de la proposition du Pérou et de la Thaïlande d'accueillir conjointement un atelier international, qui se tiendrait en Thaïlande en novembre 2010 et dont les participants se rendraient sur divers sites de développement alternatif et discuteraient avec des praticiens sur le terrain des pratiques optimales et des enseignements tirés en matière de développement alternatif, lequel atelier serait immédiatement suivi d'une conférence internationale sur le développement alternatif réunissant toutes les parties prenantes, à organiser en étroite collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

2. Au paragraphe 6 de la résolution 53/6, la Commission a prié le Secrétariat de lui rendre compte, à sa cinquante-quatrième session, des résultats de ces réunions, y compris les recommandations.

* E/CN.7/2011/1.

V.10-58736 (F) 250111 260111

Merci de recycler

3. L'atelier international et la conférence internationale sur le développement alternatif devaient initialement se tenir du 12 au 19 novembre 2010 en divers endroits en Thaïlande. Le 28 octobre 2010, le Secrétariat a été informé par le Gouvernement thaïlandais qu'il avait été décidé de reporter ces manifestations à une date à déterminer en 2011.

4. Conformément au paragraphe 6 de la résolution 53/6 de la Commission, le Secrétariat rendra compte à la Commission des résultats de ces réunions, y compris les recommandations, à une future session, selon qu'il conviendra.